


| | | |
|-------------------------|--|---|
| Numéro | DL201027-AE02 |  Illkirch-Graffenstaden |
| Nature de l'acte | Délibération | |
| Matière | Fonction publique – Personnels contractuels | |
| Objet | Création d'un poste de chargé de mission patrimoine et affaires juridiques | |

VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 5 novembre 2020 par visioconférence

L'an deux mil vingt le cinq novembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni par visioconférence - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

Etaient présents :

PHILIPPS Thibaud, Maire, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, BONN MEYER Catherine, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, RINKEL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, Adjoint, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, COMBET-ZILL Marie, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DREYFUS Elisabeth, DABYSING Davina, FRIDLI Antoine, FROEHLI Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, DESCHAMPS Arnaud, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEU Rémy, Conseillers

| | |
|--|------------------|
| Nombre de conseillers présents : | 35 |
| Nombre de conseillers votants : | 35 |
| Date de convocation et affichage : | 30 octobre 2020 |
| Date de publication délibération : | 10 novembre 2020 |
| Date de transmission au Contrôle de Légalité : | 10 novembre 2020 |

| | | |
|----------------|---|-----|
| Numéro | DL201027-AE02 | 1/2 |
| Matière | 4.1.Fonction publique - Personnels contractuels | |

V. PERSONNEL

3. CRÉATION D'UN POSTE DE CHARGÉ DE MISSION PATRIMOINE ET AFFAIRES JURIDIQUES

Dans le cadre de l'organisation actuelle du service Patrimoine, il est nécessaire de rechercher aujourd'hui sur ce poste d'attaché territorial un chargé de mission patrimoine et affaires juridiques dont les missions sont les suivantes :

- Assurer la gestion juridique et administrative du patrimoine de la Ville (transactions, baux, assurances...);
- Manager l'équipe, assurer la gestion administrative et financière du service ;
- Assurer la gestion des dossiers relatifs à la réglementation générale et aux occupations du domaine public ;
- Faire de l'assistance juridique aux autres services, directions et élus ;
- Préparer les délibérations du Conseil Municipal pour les affaires immobilières et patrimoniales ;
- Collaborer avec l'administrateur du système d'information et de gestion du patrimoine ;
- Assurer le suivi des dossiers complexes ;
- Monter et assurer le suivi des dossiers relatifs aux transactions immobilières ;
- Rédiger des conventions : baux, conventions de financement, de gestion, actes de servitudes...

L'agent devra justifier du profil suivant :

- Master 2 en droit ;
- 5 ans d'expérience sur le même type de fonctions ;
- Maîtriser l'environnement juridique et administratif des collectivités locales ;
- Connaître les règles juridiques des différents domaines de compétences ;
- Posséder une expertise dans le domaine du droit immobilier ;
- Avoir une expertise en matière de règles de gestion du domaine public ;
- Posséder des capacités d'analyse ;
- Avoir de sens de l'organisation et de la rigueur ;
- Posséder des qualités rédactionnelles et faire preuve d'esprit de synthèse ;
- Posséder des qualités relationnelles ;
- Etre disponible, réactif et force de proposition ;
- Faire preuve de diplomatie et de fermeté ;
- Avoir le sens des responsabilités.

| | | |
|----------------|---|-----|
| Numéro | DL201027-AE02 | 2/2 |
| Matière | 4.1.Fonction publique - Personnels contractuels | |

Compte tenu de la nature des fonctions et des besoins du service, il est proposé de permettre le recrutement d'un agent contractuel de catégorie A, à recruter pour une durée de trois ans renouvelable une fois, conformément à l'article 3-3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant disposition statutaire de la Fonction Publique Territoriale.

La rémunération sera comprise entre les indices bruts 444 et 1015 par référence au cadre d'emploi des attachés territoriaux.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'autoriser Monsieur le Maire en l'absence de candidat statutaire à recruter un attaché contractuel pour les fonctions de Chargé de mission patrimoine et affaires juridiques dont la rémunération sera comprise entre les IB 444 et 1015 pour une durée de 3 ans.**
- **De prévoir les crédits nécessaires au budget.**
- **D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer le contrat.**

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
adopte la présente délibération.**

Pour : 29 PHILIPPS Thibaud, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, BONN MEYER Catherine, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, RINKEL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, FRUH Hervé, STEINHART André, KIEHL Fabrice, COMBET-ZILL Marie, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, DREYFUS Elisabeth, DABYSING Davina, FRIDLI Antoine, GENDRAULT Pascale, LEVY Thomas, RIMLINGER Barbara, BEAUJEU Rémy

Abstentions : 6 FROEHLY Claude, CASTELLON Martine, LELEU Bénédicte, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, DESCHAMPS Arnaud

**Pour extrait conforme
Le Maire
Thibaud PHILIPPS**

